

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PILAT RHODANIEN

9 rue des Prairies - 42410 PÉLUSSIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS RÉUNION DU 26 OCTOBRE 2023

Délibération n°2023-10-10a

ANNULE ET REMPLACE SUITE À ERREUR MATÉRIELLE

L'an deux mille vingt-trois et le 26 octobre, à dix-huit heures, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Saint-Michel-sur-Rhône, sous la présidence de M. Serge RAULT, Président.

■ Nombre de membres en exercice	:	35
■ Quorum	:	18
■ Nombre de membres présents	:	21
■ Nombre de votants	:	28
■ Date de la convocation	:	18 octobre 2023

Objet : Environnement – Déchets : Collecte des pneus agricoles usagés – participation financière

DÉLÉGUÉS PRÉSENTS :

CHAVANAY :	Mme Nathalie BÉAL (<i>Pouvoir de Mme Brigitte BARBIER</i>) -
CHUYER :	Mme Béatrice RICHARD -
LUPÉ :	M. Farid CHERIET -
MACLAS :	M. Hervé BLANC, Mme Marcelle CHARBONNIER, M. Laurent CHAIZE -
MALLEVAL :	M. Thomas PUTMAN (<i>Pouvoir de Mme Christelle MARCHAL</i>) -
PÉLUSSIN :	M. Michel DEVRIEUX, Mme Martine JAROUSSE, Mme Agnès VORON, M. Stéphane TARIN (<i>Pouvoir de M. Jean-François CHANAL</i>) -
ROISEY :	M. Philippe ARIÈS, M. Éric FAUSSURIER -
SAINT-APPOLINARD :	M. Jacques GERY (<i>Pouvoir de Mme Annick FLACHER</i>) -
SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE :	M. Jean-Louis POLETTI (<i>Pouvoir de M. Jacques BERLIOZ</i>) -
SAINT-PIERRE-DE-BOEUF :	M. Serge RAULT (<i>Pouvoir de M. Patrick MÉTRAL</i>), M. Christian CHAMPELEY (<i>Pouvoir de Mme Véronique MOUSSY</i>) -
VÉRANNE :	M. Michel BOREL, Mme Martine MAZOYER -
VÉRIN :	Mme Valérie PEYSSELON, M. Cyrille GOEHRY.

DÉLÉGUÉS EXCUSÉS :

BESSEY :	M. Charles ZILLIOX -
LA CHAPELLE-VILLARS :	M. Jacques BERLIOZ, (<i>Pouvoir à Jean-Louis POLETTI</i>) -
CHAVANAY :	M. Patrick MÉTRAL (<i>Pouvoir à Serge RAULT</i>), M. Yannick JARDIN, M. Jean-Baptiste PERRET, Mme Brigitte BARBIER (<i>Pouvoir à Mme Nathalie BÉAL</i>) -
CHUYER :	Mme Gisèle BONNAY -
MALLEVAL :	Mme Christelle MARCHAL (<i>Pouvoir à M. Thomas PUTMAN</i>) -
PÉLUSSIN :	M. Jean-François CHANAL (<i>Pouvoir à M. Stéphane TARIN</i>), Mme Franceline COMAS -
SAINT-APPOLINARD :	Mme Annick FLACHER (<i>Pouvoir à M. Jacques GERY</i>) -
SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE :	Mme Sylvie GUISSSET -
SAINT-PIERRE-DE-BOEUF :	Mme Véronique MOUSSY (<i>Pouvoir à M. Christian CHAMPELEY</i>).

DÉLÉGUÉS ABSENTS :

PÉLUSSIN :	Mme Corinne ALLIOD KOERTGE.
------------	-----------------------------

M. Philippe ARIÈS informe que de nombreuses exploitations agricoles sont encombrées de pneus non utilisés, le coût pour s'en débarrasser est trop élevé.

Depuis 2019, la fédération départementale des comités de développement et ses partenaires proposent aux agriculteurs de collecter leurs pneus d'ensilage via une opération départementale, visant à baisser le coût pour les agriculteurs au maximum. Plusieurs secteurs ont déjà été collectés et le territoire de la CCPR sera collecté en novembre 2023. L'estimation de la quantité de pneus collectés est de 136 tonnes pour dix exploitations.

Il est proposé que la CCPR participe à l'action. Les participations aux frais seraient réparties ainsi :

Coûts de collecte / tonne TTC	220,80 €
Subvention Ademe + Ensivalor	- 60,80 €
Sub département / tonne	- 50 €
Sub ComCom / tonne	- 50 €
Coût de revient agriculteurs / tonne TTC	60 €

La participation de la CCPR serait de 6 800 €.

Il est proposé au conseil communautaire :

- D'approuver la participation de la CCPR à la collecte des pneus agricoles,
- D'approuver le budget estimatif de 6 800 € et de prévoir les crédits au budget général.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, PAR 27 VOIX POUR, ET 1 VOIX CONTRE :

CONTRE
M. Cyrille GOEHRY

- Approuve la participation de la CCPR à la collecte des pneus agricoles,
- Approuve le budget estimatif de 6 800 € et de prévoir les crédits au budget général.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,

Le Président,



Secrétaire de séance

